

LES CONTENUS DE FORMATION

La formation en année N se compose de trois types de modules :

- **d'un tronc commun (144h)** comprenant six modules thématiques :
 - Enjeux éthiques et sociétaux (18h)
 - Cadre législatif et réglementaire (18h)
 - Partenariat avec les professionnels de l'accompagnement et du soin (18h)
 - Professionnaliser les relations avec les familles (18h)
 - BEP : réponses pédagogiques et éducatives (48h)
 - Exercer comme personne ressource (24h)

- **d'un module de professionnalisation (52h)** spécifique au contexte d'exercice du professeur stagiaire (sont proposés à ce jour à l'ESPE d'Aquitaine les modules suivants : coordonner une ULIS/enseigner en UE ; enseigner en SEGPA ; travailler en RASED-aide à dominante pédagogique ; travailler en RASED-aide à dominante relationnelle).

- **de deux modules d'approfondissement (52h chacun)** dont le choix est contraint par le poste d'exercice et les impératifs d'organisation de la formation. Sont proposés à ce jour à l'ESPE d'Aquitaine les modules suivants : trouble des fonctions cognitives ; grande difficulté scolaire niveau 1 ; grande difficulté de compréhension des attentes de l'école.

À noter :

- **Une semaine préparation à la formation (24h)** est organisée en année N-1. Elle permet de présenter la formation, rencontrer les tuteurs, observer et échanger avec les tuteurs, présenter les modalités de certification.
- **L'organisation et le calendrier de la formation** dépendent du parcours suivi ainsi que du département d'exercice. Ils font l'objet de d'informations spécifiques.
- **Des Modules d'Initiative Nationale (MIN)** d'une durée de 25h ou 50h chacun permettent de compléter la formation des enseignants titulaires du CAPPEI après l'année N. Les enseignants titulaires du CAPPEI ayant suivi la formation ont, de droit, un accès prioritaire à ces modules pour une durée de 100h pendant les cinq années suivant l'obtention de leur certification.